Saint-Nazaire "Circuit des étangs"

Une randonnée proposée par le CMCM

Durée :	2h10	**Difficulté :**	Facile
Distance :	10.95km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	30m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	30m		
Point haut :	25m	**Commune :**	Saint-Nazaire (44600)
Point bas :	4m		

Description

Points de passages

D/A
N 47.27925° / O 2.262487° - alt. 15m - km 0

D/A
N 47.27952° / O 2.262047° - alt. 16m - km 10.95

Informations pratiques

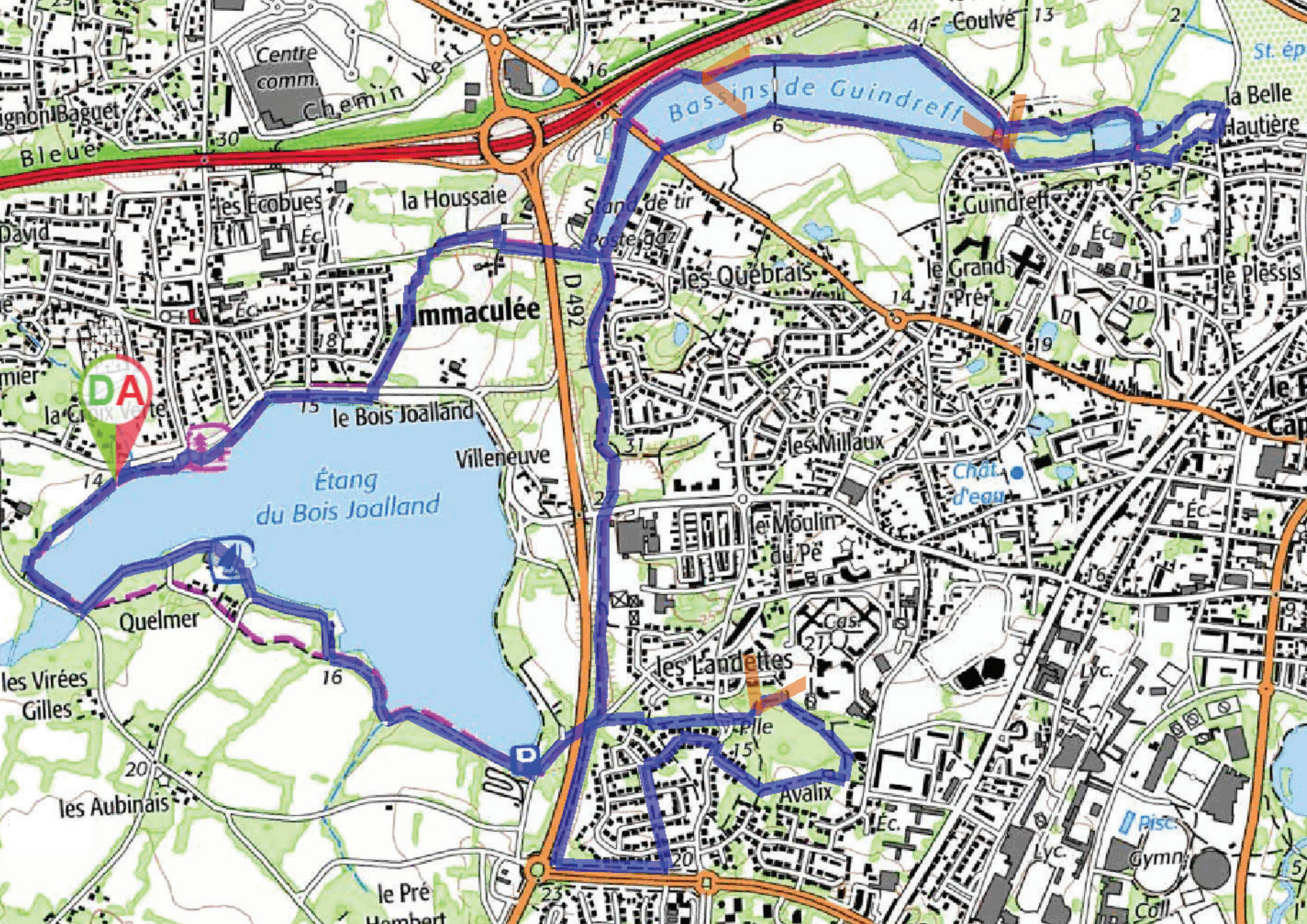

Coulvé
Centre comm.
Chemin Vert
Bassins de Guindreff
la Belle Hautière
Bleue
les Écobues
la Houssaie
Stand de tir
Poste gaz
Guindreff
David
les Québrais
le Grand Pré
le Plessis
l'Immaculée
D 492
DA
la Croix Verte
le Bois Joalland
Villeneuve
les Millaux
Chât. d'eau
Étang du Bois Joalland
le Moulin du Pé
Quelmer
les Landettes
les Virées Gilles
Avalix
les Aubinais
le Pré Hembert
Lyc.
Gymn.
Coll.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

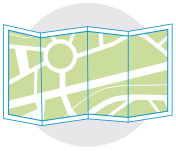

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

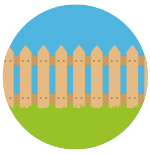

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

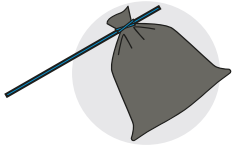

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

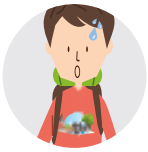

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.